

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



COMMUNE DE DOUBS

Synthèse des données :

Espèces, habitats à enjeux et recommandations



Avec la participation de :



En partenariat avec :



Légende :

LR = Liste rouge (régionale, nationale ou dédiée aux oiseaux migrants et hivernants)

- NE : Non évaluée
- NA : Non applicable
- DD : Données insuffisantes
- LC : Préoccupation mineure
- NT : Quasi-menacée
- VU : Vulnérable
- EN : En danger
- CR : En danger critique d'extinction
- RE : Disparue au niveau régional

Directive Oiseaux / Directive Habitats : Directives européennes. Les codes indiqués correspondent aux différentes annexes concernées par les espèces considérées. Remarque : seules les espèces relevant des directives CDO1 (oiseaux) et DH2 (autres espèces) sont considérées comme « d'intérêt communautaire ».

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dernière observation	Statut nicheur (oiseaux)	Protection			LR Franche-Comté	LR nationale	LR oiseaux de passage / hiv.	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Chef de file	Recommandations
					Nat.	Reg.	Dept.							
Amphibien	<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	2 022		x			EN	LC				LPO BFC	Gérer de manière adaptée les sites accueillant l'espèce afin de permettre sa reproduction. Mettre en place des baux environnementaux sur les parcelles agricoles favorables à l'espèce. Créer sur les terrains communaux une ou des mare(s) peu profonde(s) favorable(s) à l'espèce.
Flore	<i>Campanula latifolia</i>	Campanule à larges feuilles	2 015			x		LC	LC				CBN FC - ORI	Conserver les bosquets (entre le Zillon et le Pont des Oyes, le long du Doubs) et les stations forestières (sentier du Sapin président) en ayant une gestion des bosquets et ripisylve d'entretien et une gestion forestière favorable au maintien de cette campanule.
Flore	<i>Carex cespitosa</i>	Laïche cespiteuse	2 000			x		NT	LC				CBN FC - ORI	Préserver les secteurs marécageux accueillant l'espèce.
Flore	<i>Fritillaria meleagris</i>	Fritillaire pintade	2 020			x		NT	LC				CBN FC - ORI	Gérer de manière adaptée les prairies humides accueillant l'espèce (extensification, réduction des intrants). Mettre en place des baux environnementaux.
Flore	<i>Geranium palustre</i>	Géranium des marais	2 015			x		NT	NT				CBN FC - ORI	Gérer les bords du Doubs au niveau du quartier des Sauges en conservant la mégaphorbiaie avec une gestion extensive (une fauche tous les 5 ans, éviter la fermeture du milieu par la colonisation des arbres et arbustes).
Flore	<i>Lathyrus heterophyllus</i>	Gesse hétérophylle	2 015			x		NT	LC				CBN FC - ORI	Conserver les bosquets (entre le Zillon et le Pont des Oyes, le long du Doubs) en

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dernière observation	Statut nicheur (oiseaux)	Protection			LR Franche-Comté	LR nationale	LR oiseaux de passage / hiv.	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Chef de file	Recommandations
					Nat.	Reg.	Dept.							
														ayant une gestion d'entretien favorable au maintien de cette gesse lianescente.
Flore	Lilium martagon	Lis martagon	2 015				x	LC	LC				CBN FC – ORI	Conserver les stations forestières en ayant une gestion favorable au maintien de cette campanule (piquetage des stations lors des abattages d'exploitation forestière)
Flore	Rumex aquaticus	Patience aquatique	2 016					VU	VU				CBN FC – ORI	Gérer de manière adaptée les prairies humides et mégaphorbiaies accueillant l'espèce (extensification, réduction des intrants). Réouverture des saulaies et des mégaphorbiaies colonisées par les ligneux afin d'éviter la fermeture des milieux. Mettre en place des baux environnementaux
Invertébré	Aeshna isoceles	Aeschne isocèle	2023					VU	LC				CBNFC ORI	Gérer de manière adaptée les plans d'eau accueillant l'espèce en conservant les ceintures de végétation
Invertébré	Euphydrys aurinia	Damier de la succise	2023		x			NT	LC			x	CBNFC ORI	Gérer de manière adaptée les prairies humides accueillant l'espèce (extensification, réduction des intrants) et/ou mettre en œuvre une gestion différenciée des pelouses accueillant l'espèce (selon la nature des milieux occupés). Mettre en place des baux environnementaux.
Mammifère	Neomys milleri	Crossope de Miller	1 996		x			EN	LC				LPO BFC	Maintien de la qualité des masses d'eau et des végétations rivulaires, restauration des zones humides et marais
Oiseau	Aegolius funereus	Chouette de Tengmalm	2 023	Nidification possible	x			VU	LC		x		LPO BFC	Préservation des arbres à cavités en milieu forestier
Oiseau	Anthus trivialis	Pipit des arbres	2 016	Nidification possible	x			VU	LC	hiv. : DD			LPO BFC	Maintien d'une exploitation extensive des prés-bois

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dernière observation	Statut nicheur (oiseaux)	Protection			LR Franche-Comté	LR nationale	LR oiseaux de passage / hiv.	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Chef de file	Recommandations
					Nat.	Reg.	Dept.							
Oiseau	Aythya ferina	Fuligule milouin	2 022	Nidification probable				EN	VU	de passage : LC / hiv. : NA			LPO BFC	Maintien des plans d'eau avec leur végétation et de la qualité des masses d'eaux
Oiseau	Aythya fuligula	Fuligule morillon	2 022	Nidification probable				VU	LC	de passage : NT			LPO BFC	
Oiseau	Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	2 022	Nidification certaine	x			VU	VU	de passage : NA / hiv. : NA			LPO BFC	Maintien des éléments fixes du paysage, gestion différenciée des espaces vert urbain, bannissement des biocides
Oiseau	Charadrius dubius	Petit Gravelot	2 014	Nidification probable	x			EN	LC	hiv. : NA			LPO BFC	Sensibiliser les usagers et gestionnaires (carriers, clubs de kayak, pêcheurs) des milieux accueillant l'espèce en reproduction (carrière, rivière, plans d'eau) de la présence de l'espèce et de l'intérêt d'une zone de quiétude en période de reproduction et d'une gestion adaptée en cas de reproduction sur site anthropique (gestion de la végétation pour maintien d'un stade pionnier)
Oiseau	Chloris chloris	Verdier d'Europe	2 022	Nidification probable	x			LC	VU	de passage : NA / hiv. : NA			LPO BFC	Maintien des éléments fixe du paysage, gestion différenciée des espaces verts urbain et interdiction des biocides
Oiseau	Coturnix coturnix	Caille des blés	1 997	Nidification possible				VU	LC	hiv. : NA			LPO BFC	Sensibiliser les agriculteurs à la présence de l'espèce sur la commune et aux pratiques agricoles favorables à sa reproduction (prairies naturelles avec fauche tardive (au plus tôt le 30 juin). Mettre en place des baux environnementaux sur les parcelles agricoles accueillants l'espèce
Oiseau	Dryocopus martius	Pic noir	2 022	Nidification probable	x			LC	LC		x		LPO BFC	Maintien du couvert forestier avec gros bois et très gros bois
Oiseau	Emberiza calandra	Bruant proyer	2 011	Nidification probable	x			VU	LC				LPO BFC	Maintien des prairies et éléments fixes du paysage

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dernière observation	Statut nicheur (oiseaux)	Protection			LR Franche-Comté	LR nationale	LR oiseaux de passage / hiv.	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Chef de file	Recommandations
					Nat.	Reg.	Dept.							
Oiseau	Emberiza citrinella	Bruant jaune	2 021	Nidification possible	x			NT	VU	de passage : NA / hiv. : NA			LPO BFC	Maintien des prairies et éléments fixes du paysage
Oiseau	Emberiza schoeniclus	Bruant des roseaux	2 022	Nidification possible	x			DD	EN	hiv. : NA			LPO BFC	Sensibiliser les usagers et gestionnaires (carriers, clubs de kayak, pêcheurs) des milieux accueillant l'espèce en reproduction (carrière, rivière, plans d'eau) de la présence de l'espèce et de l'intérêt d'une zone de quiétude en période de reproduction et d'une gestion adaptée en cas de reproduction sur site anthropique (gestion de la végétation pour maintien d'un stade pionnier)
Oiseau	Glucidium passerinum	Chevêchette d'Europe	2 021	Nidification probable	x			VU	NT		x		LPO BFC	Mettre à disposition en mairie la plaquette petites chouettes de la mission rapaces LPO. Assurer à long terme la pérennité et la tranquillité du site, notamment pendant la période de reproduction. Marquer et préserver les arbres gîtes. Proposer un APPB ou adapter la gestion forestière sur les boisements concernés par la présence de l'espèce.
Oiseau	Jynx torquilla	Torcol fourmilier	2 010	Nidification possible	x			VU	LC	de passage : NA / hiv. : NA			LPO BFC	Maintien des éléments fixes du paysage et prairies
Oiseau	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	2 020	Nidification certaine	x			VU	NT	de passage : NA / hiv. : NA	x		LPO BFC	
Oiseau	Larus michahellis	Goéland leucopnée	2 022	Nidification possible	x			VU	LC	de passage : NA / hiv. : NA			LPO BFC	Maintien de la qualité des masses d'eau et des végétations rivulaires
Oiseau	Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	2 022	Nidification probable	x			VU	VU	de passage : NA / hiv. : NA			LPO BFC	Maintien des éléments fixe du paysage, gestion différenciée des espaces verts urbain et interdiction des biocides
Oiseau	Milvus migrans	Milan noir	2 022	Nidification probable	x			LC	LC	hiv. : NA	x		LPO BFC	Préservation de la qualité des masses d'eau et des surfaces de prairies

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dernière observation	Statut nicheur (oiseaux)	Protection			LR Franche-Comté	LR nationale	LR oiseaux de passage / hiv.	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Chef de file	Recommandations
					Nat.	Reg.	Dept.							
Oiseau	Milvus milvus	Milan royal	2 022	Nidification possible	x			VU	VU	de passage : VU / hiv. : NA	x		LPO BFC	Mettre à disposition en mairie la plaquette Milan royal de la mission rapaces LPO et veiller au respect de la réglementation. Ajuster les dates d'affouage pour ne pas perturber la reproduction de l'espèce dans les parcelles forestières concernées. Informer les usagers (dont professions sylvicoles) des dangers posés par l'affouage pratiqué en période de reproduction et par l'usage de produits biocides.
Oiseau	Numenius arquata	Courlis cendré	2 014	Nidification certaine				EN	VU	de passage : LC / hiv. : NA			LPO BFC	Sensibiliser les agriculteurs à la présence de l'espèce sur la commune et aux pratiques agricoles favorables à sa reproduction (prairies naturelles avec fauche tardive (au plus tôt le 30 juin). Mettre en place des baux environnementaux sur les parcelles agricoles accueillants l'espèce
Oiseau	Poecile montanus	Mésange boréale	2 022	Nidification probable	x			DD	VU				LPO BFC	Maintien des fourrés humides des bords d'eau et d'une strate arbustive en forêt
Oiseau	Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	2 022	Nidification probable	x			DD	VU	de passage : NA			LPO BFC	Maintien d'un sous-étage arbustif en forêt
Oiseau	Riparia riparia	Hirondelle de rivage	2 021	Nidification probable	x			EN	LC	hiv. : DD			LPO BFC	Sensibiliser les usagers et gestionnaires (carriers, clubs de kayak, pêcheurs) des milieux accueillant l'espèce en reproduction (carrière, rivière, plans d'eau) de la présence de l'espèce et de l'intérêt d'une zone de quiétude en période de reproduction et d'une gestion adaptée en cas de reproduction sur site anthropique (gestion de la végétation pour maintien d'un stade pionnier)

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Dernière observation	Statut nicheur (oiseaux)	Protection			LR Franche-Comté	LR nationale	LR oiseaux de passage / hiv.	Directive Oiseaux	Directive Habitats	Chef de file	Recommandations
					Nat.	Reg.	Dept.							
Oiseau	Saxicola rubetra	Tarier des prés	2 016	Nidification possible	x			VU	VU	hiv. : DD			LPO BFC	Sensibiliser les agriculteurs à la présence de l'espèce sur la commune et aux pratiques agricoles favorables à sa reproduction (prairies naturelles avec fauche tardive (au plus tôt le 30 juin). Mettre en place des baux environnementaux sur les parcelles agricoles accueillants l'espèce
Oiseau	Serinus serinus	Serin cini	2 022	Nidification probable	x			EN	VU	hiv. : NA			LPO BFC	Maintien des éléments fixe du paysage, gestion différenciée des espaces verts urbain et interdiction des biocides
Oiseau	Vanellus vanellus	Vanneau huppé	2 022	Nidification probable				EN	NT	de passage : LC / hiv. : NA			LPO BFC	Sensibiliser les agriculteurs à la présence de l'espèce sur la commune et aux pratiques agricoles favorables à sa reproduction (prairies naturelles avec fauche tardive (au plus tôt le 30 juin). Mettre en place des baux environnementaux sur les parcelles agricoles accueillants l'espèce

Groupe	Habitat / Zonage	Enjeux	Recommandations
Zonage	Mares	Préserver/renforcer les mares sur la commune	Gérer de manière adaptée les mares pour assurer leur pérennité notamment en contexte agricole. Favoriser la création d'un réseau fonctionnel de milieux humides (dont mares)
Zonage	Milieux humides	Préserver / maintenir les milieux humides du territoire	Acquérir les milieux humides les plus stratégiques, mettre en place une gestion adaptée, notamment en milieu agricole, voir restaurer les milieux dégradés et favoriser la création d'un réseau fonctionnel
Zonage	ZNIEFF 1	Préserver les espèces et les habitats inventoriés sur l'emprise	Gérer de manière adaptée ces espaces pour préserver et mettre en valeur leur intérêt écologique.